# AsseZoné

1,50€ - www.joc.asso.fr

#158 Nov 2017

## Dossier
Les pauvres de plus en plus nombreux, les riches de plus en plus riches

## Actus
Le harcèlement scolaire

## Focus
Rencontre avec Cindy

# Édito

Cher·ère·s jocistes,

Alors cette rentrée ? Pleine de défis ?

Le gouvernement semble faire le choix d'une société inégalitaire pour servir la richesse, tandis que la situation des jeunes se précarise. Nous, jocistes, sommes appelé·e·s à lutter pour faire entendre notre voix, combattre pour signifier notre désaccord mais aussi pour protéger nos droits, notre liberté et conquérir notre autonomie. La JOC nous appelle à ne plus subir, à nous mettre debout. Nous pouvons construire un rapport de force positif, si chacun·e est prêt·e à s'unir avec d'autres, que ce soit en équipe de Révision de Vie, dans son quartier, à l'école, dans un syndicat… Nous, chrétien·ne·s, devons être signes d'espérance en réaffirmant toujours notre désir de fraternité et notre soif de justice. Cet appel n'est pas des plus simples, mais le Christ compte sur nous pour défendre nos frères et sœurs, les jeunes du milieu ouvrier. C'est une invitation que nous recevions déjà de Saint Paul : « le royaume de Dieu ne consiste pas en des questions de nourriture ou de boisson ; il est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint. Recherchons donc ce qui contribue à la paix, et ce qui construit les relations mutuelles ». N'hésitons pas à prendre notre part pour construire le Royaume, sur notre lieu de vie, avec nos copain·ine·s, elle·il·s comptent sur nous !

LOLA MEHL

# À la JOC en c'moment

## Pas de répit pour les SFJ (Session de Formation des Jocistes) !

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles sessions de formation ! Fini les sessions à destination des responsables et trésoriers d'équipe uniquement, les sessions s'ouvrent à toutes et tous ! Les fédéraux et les administrateurs nationaux (président·e·s de région notamment) ont remonté l'envie de vivre des temps de formation à destination de tous les jocistes, afin de faire découvrir le mouvement dans toutes ses dimensions au plus grand nombre. C'est pourquoi vous êtes nombreux et nombreuses à être venu·e·s vous former en SFJ, Session de Formation des Jocistes, pendant les vacances de la Toussaint. Venu·e·s pour développer votre esprit critique et apprendre à faire votre récit de vie, vous avez rencontré et découvert de nouveaux·elles copain·ine·s. Vous avez partagé votre vie et celle de vos copains·ines. Vous avez appris à déconstruire des stéréotypes. Vous avez découvert la volonté d'agir pour bâtir un monde plus juste et plus fraternel. Vous avez pris des agirs pour faire signer la pétition au plus grand nombre et avez commencé à réfléchir à ce que vous aimeriez transformer dans vos vies en menant l'action cette année.

Vous avez aussi vécu de superbes célébrations et soirées proposées par des copain·ine·s de votre secteur !

Nous espérons que ces sessions vous ont boosté·e·s pour toute l'année, pour vivre la révision de vie en équipe et pour définir vos actions pendant le mois à venir. Alors… toutes et tous en route vers l'action !

*Floriane Rodier*

# En bref

**LA PÉTITION DE LA JOC « EMPLOI DIGNE : UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS »**

Lancée le 7 octobre dernier à l'occasion de la journée mondiale pour le travail décent, soutenue par plus de 18 partenaires et à l'attention de tous et toutes (de 0 à 99 ans), notre pétition « Emploi digne : un droit pour toutes et tous » est à diffuser et à partager au plus grand nombre ! 10 jours après son lancement, on compte déjà plus de 300 signatures (sans compter les signatures papiers – à faire remonter au siège avant le 20 mai 2018).

Les revendications de la **pétition** sont directement issues de la **doléance #1 du Cahier de doléances** : l'accès à l'emploi digne pour tous et toutes. Par la pétition, nous voulons que chaque jeune ait les moyens de construire son avenir librement mais aussi que le terme «privé d'emploi» soit reconnu.

La pétition sera remise le 2 juin au Président de la République Française, M. MACRON et au Président du Parlement Européen, M. TAJANI.

**Et vous, c'est signé ?**

Rendez-vous sur : www.emploidigne.fr

# Les pauvres de plus en plus nombreux, les riches de plus en plus riches !

Nous, jeunes de moins de 30 ans en 2017 constituons la moitié des pauvres en France selon l'Observatoire des Inégalités. Il n'est pas rare qu'en tant que jeunes en formation, privés d'emplois ou actifs, nous nous soyons retrouvés dans une situation de pauvreté.

## LA PAUVRETÉ

Oui mais alors que veut dire « être pauvre » en France en 2017 ? Le dictionnaire La Toupie propose cette définition : « Une personne en situation de pauvreté ne dispose pas des ressources matérielles suffisantes (manque d'argent) et vit dans des conditions qui ne lui permettent pas d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine et qui la condamnent à survivre péniblement au jour le jour ». Au travers de cette définition, de nombreux visages de copains nous viennent en tête. Mélanie jociste de Niort nous dit : « J'ai beau travailler comme femme de ménage et bien il y a pleins de trucs que je ne peux pas me permettre, je ne peux payer mon permis et je n'ai pas assez pour me marier ! ». La définition parle de droits légitimes, par sa campagne nationale d'action, la JOC réaffirme que l'accès à un travail digne pour toutes et tous est un droit légitime.

> «Les ouvriers sont passés du statut d'exploités au statut de déchet» le Pape

Une personne est considérée pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 1015 euros. Selon la dernière étude de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economique) de 2015, il y a 9 millions de pauvres en France. En 10 ans, le nombre de personnes « pauvres » a augmenté d'un million.

## QUI SONT LES PAUVRES EN FRANCE ?

Cela vous étonne-t-il de savoir que les jeunes sont les plus pauvres en France ? En effet, l'Observatoire des Inégalités révèle que les jeunes de 10 à 30 ans sont les plus pauvres (36%). Les caractéristiques du « jeune pauvre » ne sont pas compliquées à deviner ! On constate que les jeunes n'ayant aucun diplôme sont les plus concernés. Le milieu social est également important. Le seuil de pauvreté est plus élevé chez des jeunes privés d'emplois suivi de très près par les ouvriers. Le nombre de jeunes pauvres ayant des enfants est également très élevé. Face à un tel constat et une augmentation de la pauvreté, peut-on trouver des solutions dans notre gouvernement actuel ? Intéressons-nous aux dernières réformes !

## LES DERNIÈRES RÉFORMES

En quelques mois, les réformes gouvernementales prises ont déjà un impact dans nos vies. La plus récente des mesures porte sur la baisse de l'APL (aide personnalisée au logement). Ce sont les étudiants et jeunes au travail ou privés d'emplois qui sont les plus nombreux à percevoir cette aide. La baisse de 5€ par mois de l'APL impactera plus particulièrement les 10% de français les plus pauvres. Par cette baisse, le gouvernement incite fortement les bailleurs sociaux à diminuer le montant des loyers. Ceux-ci auront donc une perte de budget et ne pourront, par exemple, pas effectuer toutes les réparations nécessaires sur les logements des locataires.

L'un des grands chantiers du gouvernement actuel porte sur la refonte du code du travail. Ce chantier est déjà très entamé. Par le système des ordonnances* le président et son gouvernement ont pu atteindre rapidement leur objectif. Ces ordonnances sont complexes à comprendre mais le projet global ne permet pas d'acquérir de meilleures conditions de travail et plus de sécurité pour l'employé. La JOC s'oppose aux réformes récentes qui fragilisent le code du travail. Elle nous appelle à se mobiliser afin de lutter contre une précarisation des salariés. Les premières actions du gouvernement diminuent les prestations sociales.

Parallèlement, notre Président a annoncé un changement de calcul pour l'Impôt de Solida-

## POUR ALLER PLUS LOIN

### QUELLES ACTIONS MENÉES POUR NE PAS SE FAIRE MENEF

*TU VEUX APPROFONDIR LA QUESTION SUR LA LOI TRAVAIL ?*

Plusieurs vidéos existent ! En voici quelques unes :

- « Macron veut-il vraiment casser le code du travail ? » de HugoDécrypte
- « Desctruction du droit du travail : le grand renversement #OnVautMieuxQueCa » de Osons Causer

*UNE REFORME A SURVEILLER*

*Le gouvernement d'Emmanuel Macron veut lancer un grand chantier sur l'apprentissage en 2018. Le but sera de faciliter l'apprentissage pour les jeunes. Nous n'avons pas plus de dé-tails pour le moment ! Restons vigilants sur les conditions des apprentis ! La JOC a menée beaucoup d'actions envers ces jeunes qui leur ont permis une meilleure reconnaissance dans le monde du travail.*

*TU VEUX CONNAITR TIONS FAITES PAR L*

Les plateformes SansLesJeunes » sieurs organisation le but de défendre des jeunes. Elles quées dans le mo la loi travail. Tu pe dans ta ville si existe !ne sont pas vail et qu'elles n' suivies tout le tem leur travail

*SI TU VEUX ALLER LA PAUVRETE*

Si tu veux approfo des mal-logés en tu trouveras le rapp site de la fondation http://www.fondat fr

rité sur la Fortune (ISF). Aujourd'hui, l'ISF doit être payé lorsqu'une personne détient plus de 770 000€ net de patrimoine. Jusqu'à la réforme annoncée, les personnes concernées doivent déclarer leurs biens immobiliers, le mobilier, les bijoux, les fonds de commerce, les placements… Avec la réforme, ils n'auront plus qu'à déclarer les biens immobiliers pour calculer s'ils sont soumis ou non à l'ISF. Cela entraînera donc une réduction d'environ trois quart des montants récoltés par l'ISF l'an dernier. La France n'aura plus les mêmes recettes. Or l'ISF avait été mis en place pour réduire les inégalités entre les plus pauvres et les plus riches…

D'autres réformes sont annoncées pour 2018, concernant la situation des mal-logés en France. Cette question nous touche soit directement soit nos proches (ami.e.s, collègues,…), d'autant que le nombre de mal-logés s'est nettement aggravé pour les pauvres, classes populaires et moyennes.

### QUE FAIRE ?

Le pape a dit : « les ouvriers sont passés du statut d'exploités au statut de déchet ». Pour que ces paroles ne soient plus vraies, gardons les yeux ouverts sur ce qu'il se passe, échangeons pour mieux comprendre et agissons collectivement pour faire entendre nos voix et nos vies de jeunes du monde ouvrier !

** : une ordonnance : après avoir eu l'autorisation par le Parlement, le gouvernement propose lui-même des mesures qui relèvent normalement du domaine de la loi. Souvent, on a recours à une ordonnance dans un souci d'efficacité.*

*Valérie Simon*

**R PAR LE BOUT DU NEZ ?**

*RE DES PROPOSI-*
*DES JEUNES ?*

« 2017Pas-
regroupent plu-
s de jeunes dans
e les aspirations
sont très impli-
ouvement contre
eux te renseigner
cette plateforme
s inaptes au tra-
aiment pas être
ps pour vérifier

*PLUS LOIN SUR*

ndir la question
France en 2017,
ort annuel sur le
n de Abbé Pierre.
ion-abbe-pierre.

La question de la pauvreté en France t'interpelle ? L'Observatoire des Inégalités a pour ob-jectif de dresser un état des lieux des inégalités dans notre pays. Ils ont également pour objectif de toucher un plus large public. Voici leur site :

https://www.inegalites.fr/

Tu peux signer la pétition sur le site vivelapl.org Elle est lancée par un collectif composé d'acteurs divers (acteurs pour les locataires et mal logés, la solidarité, la défense des droits, le logement social et les syndicats)

# Agenda

OCTOBRE À DECEMBRE
**EN ROUTE VERS L'ACTION**

Suite à l'Assemblée Générale Locale, c'est le temps de définir ton action en lien avec ta vie, celle de tes copain.ine.s et le Cahier de Doléances. N'oublie pas de proposer à tes proches, dans ton lieu de vie de signer la pétition «Emploi digne : un droit pour tous et toutes»

9 NOVEMBRE
**JOURNEE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE**

**Lancée par l'Education Nationale, cette journée de sensibilisation a pour but de détecter les harcèlements, libérer la parole et permettre aux victimes de trouver l'aide nécessaire.**

# Sur le web

**www.emploidigne.fr**

Le 7 octobre, la JOC a mis en ligne sa plateforme pour faire de l'emploi digne un droit pour toutes et tous. Le site emploidigne.fr s'articule avec la pétition papier que les jocistes font remplir sur le terrain et la pétition en ligne sur WeMove.eu

On compte sur vous pour relayer !

**RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR**
joc2france et
@joc2France
**ET FLASHEZ POUR SOUTENIR LA JOC !**

# LE HARCELEMENT SCOLAIRE : COMBAT DE TOUS LES JOURS

Avec la rentrée, les cours reprennent, on retrouve ses potes, de nouvelles rencontres se font, mais parfois des taches viennent obscurcir ce tableau. Parmi celles-ci se trouvent de nombreux cas de harcèlement scolaire, bien trop souvent vécus et passés sous silence.

Le harcèlement scolaire se définit par des violences répétées vis-à-vis d'une personne. Ces violences peuvent êtres morales : insultes, moqueries, rejet …, mais aussi physiques : bousculades, coups …, et peuvent aller jusqu'au vol. Ce type de harcèlement a lieu principalement à l'école, mais peut se poursuivre en-dehors de l'établissement et parfois même sur les réseaux sociaux.

Le harcèlement scolaire est un acte dur, car il est engendré par une ou des personnes que la victime connait et rencontre presque tous les jours. Cet acte peut toucher tout le monde car il s'appuie sur une particularité, une différence qu'à le jeune avec ceux qui l'agresse : couleur de peau, sexe, religion, physique … Le harcèlement n'est pas de la faute de la victime. Elle n'a pas à se reprocher d'être différente d'un groupe, mais c'est bien le regard et le jugement des harceleurs qui sont le problème. Cependant cette situation ne doit pas être une banalité. Faire semblant que cela ne nous atteint pas n'est pas toujours une solution.

Si tu es victime de harcèlement scolaire, la première chose que tu dois faire c'est de te protéger. Pour ça, il est conseillé de trouver une personne à qui tu peux te confier, avec qui tu peux parler de la situation que tu vis. Il est important aussi de ne pas te retrouver seul·e en cours, et de pouvoir compter sur le soutien d'un groupe pour te protéger de ces attaques. Trouve toi un lieu où tu peux te poser, où tes agresseurs ne viendront pas, comme le CDI, un parc …

Ensuite il faut reprendre confiance en soi, tu n'es pas inutile, nul·le, bizarre comme peuvent le dire tes harceleurs. T'impliquer dans une activité extra-scolaire peut te permettre de mettre en avant tes qualités, et est aussi une bonne occasion de faire de nouvelles rencontres en-dehors de l'école. Il est bien aussi de pouvoir en parler à un adulte, que ce soit tes parents, un membre de ta famille, ou de ton école. Tu peux aussi appeler le 3020 (gratuit) où on te donnera des conseils en fonction de ta situation.

Pour lutter contre le harcèlement scolaire, la prévention est importante et permet de sensibiliser à ce problème. Dans cette démarche, l'Education nationale a mis en place depuis 2015 une journée nationale contre le harcèlement scolaire : le 9 novembre. Cette journée de sensibilisation a pour but de détecter les harcèlements, de libérer la parole et promouvoir les solutions proposées aux victimes.

Grace à la sensibilisation et aux moyens mis à disposition, le harcèlement scolaire commence tout doucement à reculer. Ensemble continuons à faire attention à ce que l'école ne soit pas un lieu de stress et où chacun puisse vivre avec nos différences.

*François Salomé*

## POUR ALLER PLUS LOIN

TÉMOIN ET HARCELEUR, QUE FAIRE ?

Une situation de harcèlement concerne plusieurs personnes : la victime, les témoins de cette situation et également les harceleurs. Nous ne sommes pas toujours conscients d'une situation de harcèlement scolaire tant ce problème est habituel, et il est important de se poser la question si nous vivons cette situation.

Est-ce que je suis témoin d'une situation de harcèlement ? Si je vois quelqu'un dans mon entourage (camarade, ami, famille…) qui est régulièrement victime de moqueries, de coups ..., il ne faut pas hésiter à aller en discuter avec la personne concernée.

Est-ce que je me moque souvent de quelqu'un à l'école ? On ne sent rend pas compte mais nos gestes et nos paroles peuvent blesser et parfois exclure la personne. Il est important de se poser dans les relations que nous entretenons avec nos camarades en cours pour ne pas être soi-même source de harcèlement scolaire.

# fOcus

## Rencontre avec Cindy

Ce mois-ci, c'est dans la Manche (Normandie) que nous partons à la découverte d'une jociste : Cindy, 19 ans vit à Cherbourg. Après avoir été déléguée de la fédération l'année dernière, elle se retrouve fédérale sur sa fédération. Sa plus grande passion ?

*« J'aime beaucoup la musique et pratique plusieurs instruments : euphonium, piano, guitare, saxophone et un peu de batterie. J'ai commencé en 2009. Au début, je ne connaissais rien dans la musique. Puis, on m'a fait découvrir l'euphonium. La musique, c'est mon moment de détente, ça m'a permis d'être moins timide. Quand t'es devant tout le monde, ben, faut jouer. J'ai aussi découvert que j'avais l'oreille musicale et que je voulais en faire mon métier. »*

Du haut de ses 19 ans, Cindy côtoie le monde du travail depuis quelques mois déjà.

*« Je suis en Service Civique depuis le 13 Juin 2017 pour l'ACE et en plonge [faire la vaisselle] depuis juin dans un restaurant tous les soirs. Ce qui m'insupporte le plus c'est de bosser sans être payée pour mes heures supplémentaires. D'après ce que m'a dit mon patron, je devrais avoir un chèque en plus qui couvrirait toutes mes heures supplémentaires à la fin de mon CDD.*

*Quand j'ai postulé pour le Service Civique, je n'avais pas de boulot donc : pourquoi pas ? En plus, ça me permettait de bosser dans l'animation et ça fait des sous… Une semaine après avoir signé mon contrat, le restaurant de Cherbourg m'a appelée. Durant l'entretien avec le patron, on avait vu mes horaires à l'ACE pour adapter ceux de la plonge en soirée. Je n'avais jamais fait d'animation avant cette expérience, à part deux fois en stage. En animation, on peut faire plein de choses, notamment de la cuisine et de la musique. Les deux boulots que je veux faire. »*

Service Civique pour l'ACE le jour et dans un restaurant à faire la plonge le soir. Quel grand écart entre ces deux boulots ! Pourtant, Cindy se plaît dans ces deux univers et ne semble pas souffrir du rythme de vie qu'elle a choisi.

*« Au début, ce n'était pas trop compliqué. Aller d'un boulot à un autre, les enchaîner, c'était fatigant mais ça allait. Là, depuis septembre, on a une personne en moins en tant que Service Civique : c'est plus compliqué. Je suis obligée de faire sortir les enfants 30 min plus tôt qu'avant. C'est indispensable si je veux me garder une petite pause avant d'enchaîner le soir avec la plonge. Maintenant, j'ai pris le rythme. »*

La découverte de l'animation par le Service Civique a permis à Cindy de se poser la question de son avenir professionnel. Aujourd'hui, elle a l'ambition de passer son BAFA afin d'animer des ateliers autour de ses passions : la cuisine et la musique.

Et vous, qu'est-ce qui, dans vos vies, vous permet de rêver votre avenir professionnel ?

Ecrivez-nous à communication[@]joc.asso.fr

*Stéphanie Lobréau*

# Culture

### LIVRE

*« Panique dans le 16ème »*
Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon

Le 16 mars 2016, un projet de centre d'hébergement d'urgence est présenté dans le très chic chic arrondissement de Paris. Résultat : Emeute ! Les sociologues proposent une enquête dessinnée qui analyse cet évènement

Ed. La ville brûle : 16 €

### FILM

*« L'école de la vie »*
Maïté Alberdi

Rita, Ricardo, Anita et Andrés forment une bande de copains trisomiques. A 50 ans, tous à la même école depuis 40 ans, ils aspirent à une autre vie : être autonome, fonder une famille, se marier... Est-ce qu'ils pourront réaliser leurs rêves grâce à l'école de la vie ?

Sortie en salles : 15 novembre 2017

### CD

*« Géopoétique»*
Mc Solaar

Après 10 ans d'absence, MC Solaar revient avec un nouvel album. Le rappeur garde toujours son trap à la sauce française tout en y mêlant poésie. Tu peux avoir un avant goût avec son single «Sonotone» ou «L'attrape-nigaud»

Sortie dans les bacs : le 3 novembre

Assez Zoné n°158 novembre 2017 – Publication mensuelle de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne – 246 boulevard Saint-Denis 92403 Courbevoie – Administratrice générale : Lola Mehl / Directeur de la publication : Guillaume Madoz / Rédactrice en chef : Alice Bodergat / Comité de rédaction : Lola Mehl, Asmahàn Bauchet, Mathilde Lacaille-Albiges, Nicolas Bellissimo, Véronique Rousseau/ Ont participé à ce numéro : Gaël, Floriane, Stéphanie et Valérie / Merci toutes les personnes qui de près ou de loin ont permis la réalisation de ce numéro.
Création maquette : Résonance Publique / Mise en page : Lola Mehl / Dépôt légal : 2e semestre 2017 / Neuville Impressions – 71160 Digoin / Issn 1240-349K/CPPAP : n°1217 G 83060. Abonnement : l'abonnement pour 1 an, soit 11 numéros est de 15€. Envoyez vos nom, prénom et adresse sur papier libre, ainsi qu'un chèque de 15€ à l'ordre de Jeun'avenir publications à l'adresse suivante : ACO - Service publication JOC - 7 rue Paul Lelong 75002 Paris.